

BULLETIN AVERTISSEMENT MOUCHE DE L'OLIVE

GARD

7 Octobre 2015

Contact :

florence.bertrand@gard.chambagri.fr

bernard.assenat@gard.chambagri.fr

Service développement économique des filières

Tel :04.66.04.51.06 Fax :04.66.04.50.71

www.gard.chambagri.fr

Contact :

Julie Carou

olive.nimes@wanadoo.fr

Tél:04.66.04.50.34

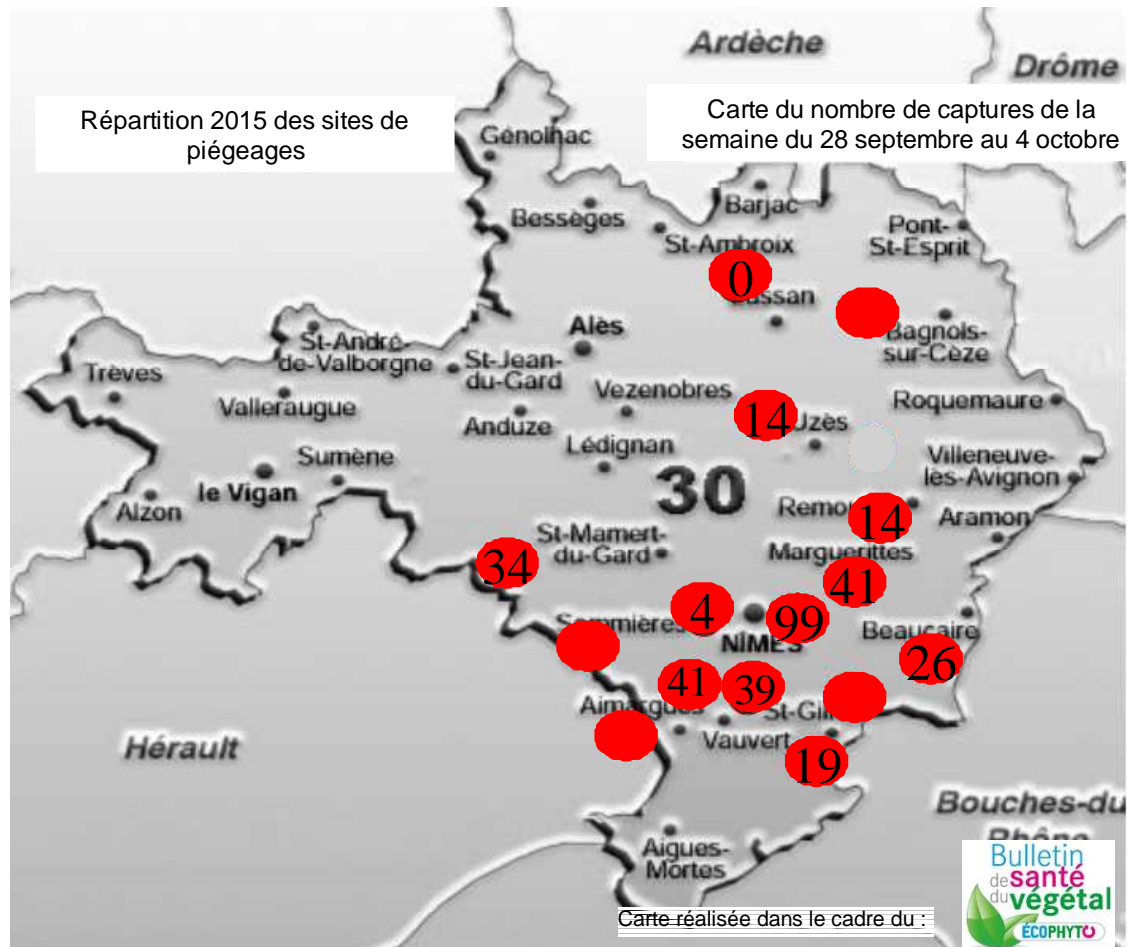
Beaucoup de mouches capturées.

Un temps doux en journée et la fraîcheur matinale permettent un maintien de l'activité de la mouche.

Les piqûres des jours et des semaines précédentes évoluent en galeries suivant les situations.

Surveillance et vigilance doivent être de mise...

En fonction de votre choix stratégique et mode de production, merci de tenir compte des indications décrites dans le bulletin Infolive, via le lien suivant : <http://www.afidol.info/infolive2015>



Pour toutes informations sur les produits homologués contre la mouche de l'olive, se reporter au bulletin INFOLIVE sur le site [afidol.org](http://www.afidol.org)

Avant tout traitement, il est préférable de s'informer sur l'état actuel de la pression parasitaire de ce ravageur. Vous pouvez contacter le service technique de la Chambre d'Agriculture et/ou votre moulin.

Ce bulletin est hebdomadaire.
Il est réalisé avec le soutien du :